



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Montpellier, le 29 décembre 2020

Monsieur Bruno SCHNEPP
Président
BIOFAQ Laboratoires
491 rue Charles NUNGESSER
34130 MAUGUIO

NOS RÉF. : CD/CP/TD/MAS/TG/MBP/SM/I20-03103
AFFAIRE SUIVIE PAR : Marie-Béatrice PLANCHE
CONTACT : marie.beatrice-planche@laregion.fr
Tél. : 04.67.22.97.10

OBJET : Notification de prorogation du label Certif'Région au 31 décembre 2021

Monsieur le Président,

L'ordonnance n°2020-387 du 1^{er} avril 2020 a reporté d'une année l'obligation faite aux prestataires accompagnant le développement des compétences (PAC) de disposer d'une certification nationale qualité (loi « Avenir professionnel » n°2018-771 du 5 septembre 2018).

Cette ordonnance, qui s'applique aux labels délivrés par les instances de labellisation reconnues par France Compétences, vous concerne donc puisque vous êtes actuellement détenteur du label qualité Certif'Région.

BIOFAQ Laboratoires

N° de déclaration d'activité : 91340494534
N° SIRET : 43794975300028

En effet, la Région Occitanie est reconnue instance de labellisation par France Compétences depuis le 23 décembre 2019, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2020.

A ce titre, le comité de pilotage du label Certif'Région, réuni le 23 octobre 2020, a procédé à la prorogation de la durée de validité de votre label Certif'Région jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette prorogation vous permettra de vous prévaloir de la reconnaissance, par les financeurs de la formation professionnelle sur le territoire régional, de la qualité de votre offre de formation jusqu'à cette nouvelle date. Le certificat qualité et la charte d'usage du logo Certif'Région sont également joints à la présente notification.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

P.J. : - Certificat de labellisation
- charte d'usage

Carole DELGA



HÔTEL DE RÉGION



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

CERTIFICAT QUALITE



La Région Occitanie et les partenaires Certif'Région certifient que les prestations de services de l'opérateur de formation, mentionnés ci-dessous, ont été évaluées et jugées conformes par l'auditeur CIDEES au référentiel Certif'Région.

Le comité de pilotage du 23 octobre 2020 ayant procédé à la prorogation de la durée de validité du label Certif'Région au 31 décembre 2021, afin d'être en conformité avec l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 qui reporte d'une année l'obligation des prestataires à disposer d'une certification nationale qualité ; l'opérateur ci-dessous est certifié qualité jusqu'au décembre 2021 :

BIOFAQ Laboratoires

N° de déclaration d'activité : 91340494534

N° SIRET : 43794975300028

Carole DELGA